



Yutz Association du Quartier de l'Ambanie

## Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 17 Septembre 2017

En date du 17 septembre 2017, les membres de l'association **YAQA** se sont réunis par la seconde fois cette année en assemblée générale extraordinaire (AGE) et ordinaire (AGO) pour discuter des points suivants :

- (AGE) Modification des statuts (modification des articles 10 et 13 concernant la tenue de l'assemblée générale et de l'assemblée générale extraordinaire).
- (AGO) Rapport financier du trésorier et approbation des comptes
- (AGO) Election du comité

Cette nouvelle convocation fait suite aux assemblées du 30 juin 2017 pour laquelle le quorum n'était pas atteint et en conséquence aucun vote n'a pu avoir lieu.

### Introduction

- Présents : 26 Adhérents (incl. Les membres du comité), 3 Non-Adhérents (Mairie et conseil municipal)
- Introduction par Alain Scheid, Président de l'Association YAQA. Le président remercie la présence des adhérents et des représentants de la Mairie.

### Assemblée Générale Extraordinaire :

- Explication sur les raisons de la convocation à une assemblée générale extraordinaire : changement des statuts afin de modifier la limite du quorum qui est trop élevée.
- Plusieurs alternatives sont discutées, celles qui sont soumises au vote sont les suivantes :
  - Approbation des points à l'assemblée générale ordinaire sans quorum à la majorité des adhérents présents.
  - Approbation des points à l'assemblée générale extraordinaire avec un quorum représentant 1/5 des adhérents inscrits
- Les propositions sont approuvées à la majorité absolue. Une seule personne émet une réserve pendant le vote, évoquant le risque de ne pas utiliser un



quorum lors des assemblées générales ordinaires.

- Après lecture, les nouveaux statuts sont adoptés. Les statuts en date du 18 juin 2015 sont abrogés et remplacés par ceux en date du 17 septembre 2017

### Assemblée Générale Ordinaire :

- Bilan financier présenté Didier Dussort, Trésorier de l'Association :
  - Dépenses pour un total de 3508 Eur (Achats de bouches, Internet, Assurances, Matériel)
  - Recettes pour un total de 3542 Eur (Cotisations, Subvention, Polo, Animations)
  - Les réviseurs aux comptes ont validé la tenue et l'exactitude du bilan financier.
  - Le bilan financier est approuvé par l'assemblée, aucune objection n'est remontée.
- Fixation du montant de la cotisation annuelle à 5 Eur
  - La proposition est approuvée par l'assemblée, aucune objection n'est remontée.
- Election des membres du comité :
  - Christophe Picardel ne se présente plus pour raison professionnelle
  - Se présentent à l'élection :
    - Basseville Alain
    - Bertoldi Yann
    - Brosius Gilles
    - Carentz Jean-Francois
    - Dussort Didier
    - Klein Aude
    - Meyer Eric
    - Rulewski Sébastien
    - Scheid Alain
  - L'ensemble des candidats sont élus, aucune objection n'est remontée.
- L'assemblée générale se termine par le discours du représentant de la ville de YUTZ.

### Divers

- Une adhérente et habitante du quartier signale l'apparition d'une fissure dans son habitation, rue de Bourgogne.



- A priori, ce phénomène fait suite à la période de sécheresse que nous avons vécu ces derniers mois dans la région. Il survient dans les régions où l'on trouve des sols argileux ce qui est le cas dans le quartier de l'Ambanie. Ces derniers ont tendance à s'affaisser en cas de sécheresse. Ils regonflent un peu trop vite quand l'eau est de retour, au risque de fissurer les fondations de la maison. Les dommages peuvent donc être conséquents.
- Il convient d'agir vite. La garantie sécheresse d'une assurance habitation couvrira les frais de réparation. Mais pour qu'elle soit prise en compte, il faut s'assurer que la commune ou secteur a fait l'objet d'un décret ministériel déclarant l'état de catastrophe naturelle. A priori, ce n'est pas le cas pour la commune de YUTZ.
- Que faire si vous êtes concernés ? Faire constater au plus vite le problème auprès de la mairie. Les services du maire sont les seuls à pouvoir entamer une procédure demandant la reconnaissance du sinistre.

## Questions Réponses

- Pas de questions

Fait à Yutz, le 17 Septembre 2017

Le Président

Le Secrétaire/Secrétaire Adjoint